

Honorable Stephen Lecce  
Ministre de l'Éducation  
438, avenue University, 5<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5G 2K8

Le 8 avril 2020

### **Préoccupations relatives à la pérennité des services de garde agréés**

Monsieur le Ministre,

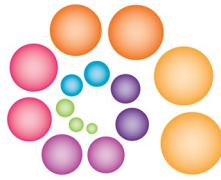
Au nom de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance (l'Ordre), nous souhaitons exprimer notre reconnaissance et notre gratitude pour la réponse rapide du gouvernement à la crise de la COVID-19. Ces dernières semaines, nous avons entendu les témoignages d'éducatrices et d'éducateurs de la petite enfance inscrits (EPEI), d'exploitants de programmes de garde d'enfants, de fédérations du travail et d'autres parties prenantes précieuses, qui reconnaissent tous la gravité de la situation mondiale. Ils expriment combien ils apprécient les efforts du gouvernement pour ralentir la propagation de la COVID-19 et assurer la sécurité des Ontariens. Cependant, ils s'inquiètent aussi, et c'est compréhensible, de ce que l'avenir réserve à l'accès aux services de garde d'enfants.

La récente décision de mettre des services de garde d'enfants à la disposition du personnel de santé et d'autres employés de première ligne démontre l'importance de l'accès à des services de garde de haute qualité tant pour les familles ontariennes que pour l'économie. Si les parents ne sont pas en mesure de confier leurs enfants à des personnes qualifiées dans un environnement sécuritaire, ils ne peuvent pas faire partie de cette main-d'œuvre.

La fermeture de la plupart des centres de garde d'enfants était une étape nécessaire pour ralentir la propagation de la COVID-19. Cependant, une fois la période d'urgence passée, il sera essentiel que ces centres puissent rouvrir le plus rapidement possible. De cette façon, les parents pourront également retrouver leur emploi et soutenir la reprise économique de l'Ontario.

Il est peu probable que cela se produise sans l'appui continu du gouvernement. En effet, en attendant la reprise et sans les revenus provenant des frais payés par les parents, de nombreux centres de garde d'enfants ne pourront pas remplir leurs engagements financiers. Ces obligations vont bien au-delà des salaires du personnel; elles comprennent les frais d'occupation et d'autres frais généraux. Sans soutien supplémentaire, de nombreux centres risquent de ne pas pouvoir rouvrir leurs portes. Cela signifie que la pénurie de services de garde en Ontario sera aggravée et que les parents pourraient avoir du mal à retourner au travail.

L'Ordre réglemente plus de 55 000 EPEI en Ontario, dont plus de 60 % travaillent dans des services de garde agréés. Ces professionnels jouent un rôle clé dans le développement et le bien-être des enfants et des familles. Le public a tout intérêt à ce que les familles et les exploitants de services de garde



d'enfants puissent continuer de compter sur une main-d'œuvre solide, hautement qualifiée et dévouée. C'est pourquoi nous avons pris des mesures pour aider les EPEI confrontés à des difficultés financières pendant la crise actuelle. Ils peuvent maintenir leur statut d'inscription et seront prêts à reprendre le travail dès qu'il sera sécuritaire de le faire. Toutefois, ce n'est là qu'une partie de la solution. Pour assurer la pérennité des services de garde d'enfants agréés, davantage de mesures seront nécessaires.

Nous sommes conscients que cette période sans précédent nécessitera des solutions innovantes. Nous restons déterminés à collaborer avec vous et avec votre personnel. Ensemble, nous pouvons contribuer à ce que les EPEI puissent reprendre leur activité – et que les familles ontariennes continuent de bénéficier de services de garde fiables et de qualité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

La registraire et chef de la direction,  
Beth Deazeley  
[bethd@ordre-epe.ca](mailto:bethd@ordre-epe.ca)

La présidente du conseil,  
Stacey Lepine EPEI  
[president@ordre-epe.ca](mailto:president@ordre-epe.ca)